**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA RÉVISION DE LA**

**STRATÉGIE DE COMMUNICATION**

*Préparé par le Secrétariat PNUE/AEWA*

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Avec l’adoption de la Résolution 3.10 par la MOP3 à Dakar, Sénégal, en octobre 2005, les Parties à l’AEWA ont clairement reconnu l’importance de la communication en tant qu’élément central et sous-jacent pour la mise en œuvre de l’Accord. Avec la Résolution 3.10, les Parties contractantes ont également adopté une Stratégie de communication pour l’Accord et souligné que sa mise en œuvre devrait être une responsabilité partagée, notamment par les Parties contractantes et le Secrétariat de l’Accord.

Selon le point de vue du Secrétariat, la Stratégie de communication a prouvé qu’elle était un outil utile qui l’a guidé dans ses activités de communication et l’a clairement aidé à trouver et à définir son rôle en tant que facilitateur de processus – en tant « qu’araignée dans la toile » de la conservation par la voie de migration pour la région d’Afrique-Eurasie depuis la MOP3.

La Stratégie de communication contient en pièce jointe un Plan d'action pour la communication pour la période 2006-2009, qui comprend un volet ambitieux d’activités devant être entièrement financées par le biais de contributions volontaires. Toutefois, en regardant en arrière, un nombre très limité de ces activités ont pu être entreprises entre 2006 et 2009 en raison d’un manque de ressources, et celles qui ont été mises en œuvre l’ont été en premier lieu sur la base du temps alloué par l’équipe du Secrétariat et ne dépendaient pas directement d’un financement supplémentaire. Durant la période allant de 2006 à 2010, le Secrétariat s’est consacré en premier lieu à la mise en œuvre et la réunion de fonds pour le Projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie.

En outre, l’adoption du Plan stratégique 2009 – 2017 de l’AEWA, l’Initiative africaine de même que le développement de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) en campagne internationale ont toutes eu lieu après l’adoption de la Stratégie de communication.

Les Parties contractantes sont invitées à réfléchir au démarrage d’un processus de révision coordonné pour la Stratégie de communication existante lors de la MOP5, processus qui alignerait la Stratégie sur les objectifs et activités du Plan Stratégique 2009–2017 tel qu’adopté par la Résolution 4.7, le Plan d’action pour l’Afrique s’il est adopté, et d’intégrer et tirer pleinement avantage des initiatives et outils existants tels que la campagne de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) et les résultats liés à la communication et au renforcement des capacités du Projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie . En outre, le Secrétariat a le sentiment que la future mise en œuvre de la Stratégie de communication ainsi que sa révision pourraient être mieux soutenues, par le biais de l’établissement d’un groupe d’experts de CEPA au sein du Comité technique, de la nomination de correspondants nationaux CEPA, et de l’allocation de davantage de fonds spécifiquement réservés à la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

**I. Introduction**

1. Lors de sa troisième session, qui a eu lieu du 23 au 27 octobre 2005 à Dakar, Sénégal, la Réunion des Parties a adopté la Stratégie de communication de l’AEWA sous la **Résolution 3.10**.

Comme établi dans cette Résolution, la Réunion des Parties :

1. *Adopte* la Stratégie de communication contenue en Annexe I à la présente Résolution en tant qu’instrument permettant une prise en main efficace de la conservation des oiseaux d’eau au niveau de la voie de migration*,*
2. *Enjoint* le Secrétariat de l’AEWA de mettre en œuvre la Stratégie de communication et de la développer si possible en tenant compte des moyens disponibles, d’examiner régulièrement son efficacité et de présenter un rapport sur sa mise en œuvre aux réunions du Comité permanent et à la 4ème Réunion des Parties*,*
3. *Enjoint également* le Secrétariat de redoubler d’efforts pour obtenir des aides financières supplémentaires en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de communication,
4. *Exhorte* les Parties contractantes, les donateurs et les sponsors du secteur privé à fournir une aide financière supplémentaire afin de permettre au Secrétariat de réaliser toutes les activités identifiées de la Stratégie*,*
5. *Invite* toutes les Parties contractantes, les États de l’aire de répartition et autres parties prenantes de la Voie de migration d’Afrique-Eurasie à aider à la mise en œuvre de la Stratégie de communication aux niveaux mondial, régional, national ou local, le cas échéant, grâce à l’expertise, aux réseaux, aux compétences et aux moyens dont ils disposent,
6. *Encourage* toutes les Parties contractantes à accueillir des Centres d’échange de l’AEWA pour leur région, comme le stipule la Stratégie de communication,
7. *Encourage en outre* tous les représentants des Parties contractantes et organisations partenaires à envisager de fonctionner en tant qu’ambassadeur de l’AEWA, afin d’aider le Secrétariat à recruter de nouvelles Parties contractantes à l’AEWA.

2. Le paragraphe opérationnel de la Résolution 3.10 explique que la mise en œuvre de la Stratégie de communication est une responsabilité partagée, notamment par les Parties contractantes et le Secrétariat de l’Accord. Il souligne en outre que la mise en œuvre de la Stratégie de communication est dépendante des ressources disponibles.

3. Comme demandé par la Résolution 3.10, une vue d’ensemble détaillée de la mise en œuvre de la Stratégie de communication (Document AEWA/MOP 4.18) a été préparée par le Secrétariat pour la 4ème session de la Réunion des Parties (MOP4), qui a eu lieu du 15 au 19 septembre 2008 à Antananarivo, Madagascar. Le Plan d'action pour la communication n’a pas été révisé ni élargi lors de la MOP4, son contenu étant encore largement valable, et il a été conservé par le Secrétariat afin de servir de guide pour les activités de communication au-delà de 2009.

4. Une mise à jour de la mise en œuvre de la Stratégie de communication a également été préparée pour la 6ème réunion du Comité permanent (Document AEWA/StC 6.7) qui a eu lieu les 16 et 17 juin 2010 à La Haye, Pays-Bas. Ces deux documents offrent une vue d’ensemble détaillée des progrès réalisés par le Secrétariat de l’Accord dans la mise en œuvre de la Stratégie de communication depuis son adoption par la MOP3 en octobre 2005.

5. Ce document fournit un bref résumé et une courte étude de l’efficacité de la Stratégie de communication et du Plan d'action pour la communication 2006–2009, de même qu’il présente des arguments en faveur du démarrage d’un éventuel processus de révision de la Stratégie de communication à la MOP5.

**II. Étude de l’efficacité de la Stratégie de communication**

6. La Stratégie de communication de l’AEWA adoptée par la MOP3 en octobre 2005 a pour objectif de fournir un cadre destiné à aider les Parties à l’AEWA, les États de l'aire de répartition, les partenaires et le Secrétariat de l'AEWA dans leurs efforts pour sensibiliser et expliquer en général les questions relatives à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et plus spécifiquement, pour sensibiliser au dispositions et objectifs de l’Accord lui-même. Elle fournit en outre des méthodes pour améliorer la communication interne parmi les organismes officiels de l’AEWA, développer des mécanismes pour la communication externe et la coopération entre les parties prenantes de l’AEWA, renforcer la capacité régionale de communication et améliorer la sensibilisation à l’AEWA.

7. Du point de vue du Secrétariat, la stratégie a aidé à mettre en perspective les efforts de communication réalisés par le Secrétariat depuis la MOP3 et a fourni une structure utile pour les activités de communication qu’il a entreprises. Peut-être plus important encore, la Stratégie de communication telle qu’adoptée par la MOP3 a aidé le Secrétariat à trouver et à définir son rôle de facilitateur de processus – « d’araignée dans la toile » de la conservation par la voie de migration pour la région d’Afrique-Eurasie, qui est l’un des concepts clés de la Stratégie de communication.

8. L’utilité de la stratégie en tant qu’outil pour les Parties contractantes et les partenaires de l’AEWA est plus difficile à évaluer, le Secrétariat ayant reçu très peu d’informations des Parties contractantes ou des organisations partenaires sur les activités entreprises pour mettre en œuvre la Stratégie de communication au fil des ans. Comme la section suivante du Plan d'action pour la communication 2006-2009 le montrera également, très peu de fonds ont été versés pour aider directement à la mise en œuvre de la Stratégie de communication à ce jour.

**III. Capacité de communication**

9. Avant de commencer à relater les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de communication du point de vue du Secrétariat, il serait important de noter quelle est la capacité de communication disponible, qui est déterminante pour la mesure dans laquelle la Stratégie de communication peut être mise en œuvre. Cette capacité de communication peut être évaluée en termes de ressources humaines, d’expertise technique et de ressources financières.

10. Comme déjà mentionné ci-dessus, depuis l’adoption de la Stratégie de communication à la MOP3, les ressources financières requises pour sa mise en œuvre ont été entièrement dépendantes de contributions volontaires des Parties contractantes ou d’organisations et jusqu’à ce jour, très peu de fonds ont été versés à cet effet.

11. En termes de ressources humaines, la capacité de communication du Secrétariat a augmenté après la MOP3, en raison notamment de la mise à disposition par le gouvernement allemand de septembre 2005 à octobre 2008 d’un administrateur chargé de l'information (JPO) qui s’est consacré à la communication et à la gestion de l’information et à la création du poste d’administrateur associé chargé de l'information comme convenu par la MOP4, poste qui a été pourvu en février 2009 (remplaçant celui de JPO). En outre, à la fin 2006, le poste d’assistant à l'information (à temps partiel) convenu par la MOP3 a également été pourvu. Accroissant considérablement la capacité de communication du Secrétariat, ce poste à temps partiel s’est tout de même avéré insuffisant pour répondre aux besoins, et le Secrétariat a essayé d’augmenter le temps de travail réel de l’assistant à l'information lorsque les finances le permettaient.

12. Bien que la mise en œuvre de la Stratégie soit placée sous la responsabilité de l’administrateur chargé de l'information associé avec l’aide de l’assistante à l'information à temps partiel, il faut souligner que tous les autres membres de l’équipe de l’AEWA sont impliqués et qu’ils contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie de communication, bien que très probablement seulement quelques heures par semaine. Bien que l’expertise technique générale et la capacité liée à la communication au sein du Secrétariat ont augmenté depuis la MOP3, il faut espérer que durant les prochaines années, le niveau d’expertise technique et de temps réellement disponible pour mettre en œuvre la Stratégie de communication continuera d’augmenter. De plus, l’expertise des membres du Secrétariat en matière de communication, de renforcement de la capacité, de réunion de fonds et d’organisation de formations a besoin d’être davantage mobilisée et concentrée sur l’aide à la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

**IV. Plan d'action pour la communication 2006 - 2009**

13. La Stratégie de communication d’origine adoptée par la MOP3 comprenait plusieurs activités spécifiques relatives à la communication et au renforcement de la capacité sur lesquelles le Secrétariat devait se concentrer de 2006 à 2009. Ces activités étaient jointes en annexe II à la stratégie et énumérées dans le Plan d’action pour la communication de l’AEWA 2006–2009. Avec la Résolution 3.10, les Parties enjoignaient le Secrétariat de mettre en œuvre la Stratégie de communication (y compris le Plan d’action pour la communication) dans la mesure des ressources disponibles.

14. Le budget total pour toutes les activités figurant dans le Plan d'action pour la communication pour la période allant de 2006 à 2009 était estimé à **502 250** **€.** Toutefois, à partir du moment où la stratégie a été adoptée par la MOP3, la mise en œuvre de ces activités a été entièrement dépendante de contributions volontaires des Parties contractantes et autres donateurs potentiels, et jusqu’à ce jour, peu de fonds ont été versés pour aider à ces activités. Durant la période allant de 2006 à 2010, les activités de réunion de fonds du Secrétariat se sont en premier lieu concentrées sur le Projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie.

15. De plus, beaucoup d’activités exposées dans le Plan d'action pour la communication et pour lesquelles il n’y avait pas de budget, ont été assignées à l’administrateur chargé de l'information (JPO) parrainé par le gouvernement allemand – en supposant qu’il pourrait allouer la totalité de son temps de travail à la mise en œuvre de la Stratégie de communication. Il faut toutefois noter que depuis 2005, tant le poste de JPO et en conséquence celui d’administrateur chargé de l'information ont été divisés – 50 % du temps de l’administrateur étant alloué à des activités d’aide à la communication du Projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie. Il est important de tenir compte de ces facteurs lorsque l’on examinera le stade de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les activités assignées au Secrétariat.

**V. Stade de mise en œuvre**

16. Vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble du stade de mise en œuvre des différentes activités du Plan d’action pour la communication 2006–2009 en date du mois de mars 2012. Le tableau récapitule toutes les activités, le budget total alloué estimé pour chaque activité pour la période 2006-2009 tel qu’adopté par la Résolution 3.10 à la MOP3, une évaluation initiale des fonds réellement reçus réservés pour une activité spécifique, ainsi qu’un résumé du stade de mise en œuvre de chaque activité de la perspective du Secrétariat. En outre, le tableau inclut une colonne indiquant si une activité spécifique a oui ou non été incluse dans le Plan stratégique 2009-2017 et si l’inclusion de cette activité dans les Tâches internationales de mise en œuvre 2012-2015 a été oui ou non envisagée.

**PLAN D'ACTION POUR LA COMMUNICATION 2006 - 2009**

**STADE DE MISE EN ŒUVRE**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | | |  | | |  | |  | |  | | |  | | | | |
| **Plan d'action pour la communication de l’AEWA 2006-2009 (Stade de mise en œuvre au mois de mars 2012)** | | | |  | | |  | |  | |  | | |  | | | | |
| **ACTIVITÉ**  **(Telle que figurant dans le Plan d'action pour la communication 2006-2009)** | | | | **Estimation totale Fonds requis** | | | **Fonds reçus et donateur** | | **Stade de mise en œuvre / Commentaires du Secrétariat** | | **Incluse dans le Plan stratégique 2009 - 2017** | | | **Incluse dans l’avant-projet d’IIT 2012-2015** | | | | |
| **2006 - 2009** | | | **2006-2009** | |  | |  | | |  | | | | |
| **1. Communication interne**  Objectif 1 : Stimuler et accroître une communication interne efficace et les échanges entre les organes officiels de l’AEWA | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Activité 1.1. Accroître l’interactivité durant les réunion** | | | | **18 450 €** | | | **0 €** | | En raison d’un manque de ressources, tant financières qu’humaines, la mise en œuvre de cette activité a été limitée. | | **NON** | | | **NON** | | | | |
| **Activité 1.2. Accroître l’interactivité entre les réunions** | | | | **5 760 €** | | | **2 000 €**  **(Allemagne)** | | Le Secrétariat a établi des pages dédiées aux Comités technique (TC) et permanent (StC) sur son site Web public. Le Secrétariat a également régulièrement rendu compte de ces réunions sur son site Web public, y compris les décisions prises et les futures réunions.  **Espace de travail du Comité technique**  Un nouvel espace de travail interactif basé sur le Web a été développé par le Secrétariat pour le TC, permettant les discussions en ligne et un meilleur archivage du travail lié au TC. Il offre une plateforme centrale pour la collaboration en ligne et aide au travail et à la communication du TC entre les réunions. Il est opérationnel depuis janvier 2009. | | **NON** | | | **NON** | | | | |
| **Activité 1.3. Évaluation de la représentation régionale** | | | | **0 €** | | | **0 €** | | Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette activité ont été limités. | | **NON** | | | **NON** | | | | |
| **TOTAL : Communication interne** | | | | **24 210 €** | | | **2 000 €** | |  | |  | | |  | | | | |
| **2. Communication externe**  Objectif 2 : Renforcer et/ou développer les mécanismes existants en vue d’une communication et d’une coopération externes efficaces au sein des parties prenantes et entre ces dernières et le Secrétariat de l’AEWA | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Activité 2.1. Réunion régionale des Parties (dans 5 régions)** | | | | **135 750 €** | | | **50 000 €**  **(30 000 € +**  **20 000 €)**  **(France, Allemagne, Suisse, Norvège, PNUE)** | Bien que les fonds pour la mise en œuvre de cet objectif aient généralement été restreints, ceux reçus avant la MOP4 ont permis au Secrétariat d’organiser le tout premier atelier/réunion de l’AEWA pour les correspondants nationaux des pays d’Afrique (Activité 2.1). La formation de deux jours à la négociation pour les pays anglophones d’Afrique a eu lieu tout de suite avant la 4ème Réunion des Parties et a été organisée en étroite coopération avec la Division du Droit environnemental et des Conventions du PNUE (PNUE/DELC).  Un atelier similaire de préparation à la négociation pour l’Afrique, d’une durée de trois jours, a été organisé , du 26 au 28 octobre 2011, à Entebbe, Ouganda. L’atelier ciblait les correspondants nationaux tant de la CMS que de l’AEWA dans la région africaine, et était organisé conjointement par les Secrétariats du PNUE/CMS et du PNUE/AEWA, avec l’aide de la Division du Droit environnemental et des Conventions (DELC) du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE).  Le Secrétariat de l’AEWA organise un atelier préparatoire régional africain (pré-MOP) qui aura lieu des 12 et 13 mai à La Rochelle, France, juste avant la MOP5 de l’AEWA (14-18 mai 2012)  Cet atelier pré-MOP a été rendu possible grâce à une contribution volontaire provenant de l’Accord de coopération stratégique (SCA) de l’ ENRTP conclu entre la Direction générale pour l’environnement et le PNUE. Il se concentrera sur la consolidation de la contribution de la région dans la révision et la validation du Plan d’action pour la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique. | | | | **NON** | | | **NON** | |
| **Activité 2.2. Centres d’échange d’informations sur l’AEWA** | | | | **12 000 €** | | | **0 €** | Concernant l’activité 2.2, il faut noter que les quatre centres régionaux établis dans le contexte du projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie (à Dakar, Almaty et Moscou, Nairobi et Amman) ont fonctionné à bien des égards comme plateformes régionales pour l’échange d’informations et le renforcement de la capacité de l’AEWA durant le cours du projet 2006-2010. Cependant, avec l’achèvement en 2010 de ce projet financé par le FEM, il sera urgent de disposer de davantage de fonds pour permettre à ces centres régionaux de continuer à opérer en tant que « centres d’échange AEWA » comme prévu par l’activité 2.2. | | | | **OUI** | | | **NON** | |
| **Activité 2.3. Engager des ambassadeurs de l’AEWA** | | | | **14 000 €** | | | **0 €** | L’OMPO continue à jouer un rôle d’ambassadeur de l’AEWA et à promouvoir l’Accord, notamment dans les États baltes, en Russie, à Malte et au Maroc. BirdLife International, le CIC et Wetlands International font également la promotion de l’Accord le cas échéant. Le projet WOW et l’Accord de partenariat WOW afférent continueront eux aussi à renforcer le rôle joué par BirdLife International et Wetlands International à cet égard. | | | | **NON** | | | **NON** | |
| **TOTAL : Communication externe** | | | | **161 750 €** | | | **50 000 €** |  | | | |  | | |  | |
| **3. Renforcement de la capacité opérationnelle**  Objectif 3 : élaborer une capacité régionale de communication | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Activité 3.1. Formation des formateurs au niveau régional** | | | **156 900 €** | | | | **0 €** | Jusqu’ici, le Secrétariat n’a rien entrepris directement pour mettre en œuvre les activités 3.1 et 3.2 en raison d’un manque de fonds. Il faut toutefois noter que le composant de renforcement de la capacité du Projet WOW incluait plusieurs activités étroitement liées à l’Objectif 3.  Depuis la MOP4, par exemple, plusieurs cours de formation des formateurs WOW ont été organisés. En outre, le Kit de formation Voie de migration du WOW a maintenant été produit (imprimé en 2010), et il est une source de formation unique en son genre, spécifiquement conçue pour renforcer la capacité axée sur la planification, la mise en œuvre, la surveillance, et qui engage une conservation efficace, à l’échelle de la voie de migration, des oiseaux d’eau migrateurs et des zones humides dans la région de l’AEWA. L’outil inclut également un chapitre sur la communication et est disponible en anglais, français, arabe et russe. Il inclut trois modules comprenant un texte détaillé, des études de cas et des exercices étayés par des présentations prêtes à l’emploi, et assortis de CD (dont un contenant tous les principaux documents de l’AEWA) ainsi qu’une série de matériel supplémentaire.  Bien que des fonds soient toujours nécessaires pour mettre sur pied des ateliers de formation des formateurs, notamment ceux axés sur « le renforcement de la capacité de communication parmi les Parties contractantes » demandé par l’Objectif 3, l’Outil de formation Voie de migration et le renforcement de la capacité et du réseau de formation établis par le Projet WOW peuvent former d’excellentes bases et ressources pour l’avenir des activités de formation des formateurs entreprises pour atteindre l’Objectif 3 de la Stratégie de communication.  En outre, les activités prévues sous l’Initiative africaine aideront à étayer la mise en œuvre de l’Objectif 3. | | | | **OUI** | | | **OUI, si adoptée pour inclure des éléments de la strat. de com.** | |
| **Activité 3.2. Faciliter le suivi national** | | | **6 750 €** | | | | **0 €** | Dépend de l’activité 3.1 ci-dessus. Il faut toutefois noter que les sommes allouées à cette activité ne sont pas réalistes. Pour faciliter au moins trois formations de suivi pour les CEPA au niveau national, d’autres fonds seront nécessaires. | | | | **OUI** | | | **NON** | |
| **TOTAL : Renforcement de la capacité opérationnelle** | | | **163 650 €** | | | | **0 €** |  | | | |  | | |  | |
| |  | | --- | | **4. Renforcement de la sensibilisation à l’AEWA**  Objectif 4 : augmenter la sensibilisation à l’AEWA, la connaissance de sa valeur ajoutée et de ses objectifs | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| **Activité 4.1. Site Web de l’AEWA** | | **10 880 €** | | | | **0 €** | | | Le site actuel de l’AEWA est régulièrement mis à jour et des nouvelles sur les activités et projets en cours sont régulièrement affichées. Il est bon de noter que l’entretien du site Web est un véritable travail d’équipe auquel participent plusieurs collaborateurs de l’AEWA, et que sa gestion générale est sous la responsabilité de l’administrateur chargé de l’information de l’AEWA.  Toutefois, le dernier relookage du site Web ayant eu lieu en 2005, ce dernier devient dépassé d’un point de vue technologique. Le site actuel de l’AEWA est purement basé sur le format HTML, sans banque de données ni système de gestion du contenu Web derrière lui. Il n’emploie pas non plus beaucoup des fonctionnalités interactives qui sont devenues disponibles dans les années qui ont suivi son développement, telles que RSS et autres fonctionnalités de type Web 2.0. Le Secrétariat hésite cependant à s’embarquer dans la reconception du site de l’AEWA sans un mandat clair des Parties, et sans suffisamment de temps et de ressources financières allouées à un projet de ce type. Le Secrétariat est également partisan du développement d’un futur site Web pour toute la famille de la CMS. | | | | **OUI** | | | **NON** | |
| **Activité 4.2. Bulletin de l’AEWA** | | **108 000** | | | | **0 €**  **Aide en nature de l’Allemagne** | | | Depuis la MOP3, le e-bulletin de l’AEWA est devenu l’un des outils de communication prépondérants pour joindre les contacts actuels (plus de 4 000) de la base de données de l’AEWA. Le e-bulletin, qui est entièrement produit sur place par le Secrétariat une fois tous les deux mois, offre un résumé des nouvelles et événements liés à l’AEWA. Au total, 31 e-bulletins ont déjà été envoyés depuis que cet outil est à notre disposition (2006).  La Stratégie de communication prévoit la production de deux Bulletins sur papier par an. Le financement est en premier lieu nécessaire pour couvrir les frais de conception, de traduction et de production. Le dernier Bulletin sur papier a été produit au Secrétariat et imprimé en utilisant des fonds qui n’avaient pas spécifiquement été alloués à cette activité. | | | | **OUI** | | | **NON** | |
| **Activité 4.3. E-discussions** | | **1 760 €** | | | | **0 €** | | | L’une des tâches de l’assistante à l’information était d’améliorer l’actuelle liste d’adresses et d’établir une liste de distribution des courriels, ce qui a été fait et est extrêmement important puisque cette liste est utilisée pour la distribution régulière de l’e-bulletin de l’AEWA.  Aucun progrès n’a toutefois été réalisé dans l’établissement d’un forum de e-discussion en raison d’un manque de fonds. Si des fonds étaient rendus disponibles, le Secrétariat serait en mesure de développer cet instrument relativement rapidement (en 2 mois), mais comme l’entretien de ce forum actif d’e-discussion prendrait plus de temps, il vaudrait probablement mieux le sous-traiter. | | | | **OUI** | | | **NON** | |
| **Activité 4.4. Lignes directrices pour l’adhésion** | | **0 €** | | | | **0 €**  **Aide en nature du Luxembourg** | | | Ces lignes directrices d’adhésion ont été rédigées et le Secrétariat a été en mesure, grâce à l’aide généreuse du gouvernement du Luxembourg, de faire traduire et imprimer en russe, en arabe et en français ces documents qui étaient à l’origine uniquement disponibles en anglais. Depuis, ces lignes directrices d’adhésion ont été distribuées régulièrement aux pays engagés dans le processus d’adhésion à l’AEWA. | | | | **OUI** | | | **s.o.** | |
| **Activité 4.5. Outils pour le niveau national** | | **32 000 €** | | | | **0 €** | | | Le travail est en cours pour développer un Instrumentarium de l’AEWA. Divers composants à inclure dans cet instrumentarium sont à présent disponibles (un DVD et une présentation générale PowerPoint sur l’AEWA, un CD-Rom portant tous les documents de l’AEWA disponibles (qui est régulièrement mis à jour), des affiches de la Voie de migration et plusieurs nouvelles publications de l’AEWA). De plus, le Kit de formation Voie de migration du WOW, publié en mai 2010, deviendra certainement un outil prépondérant tant pour les activités de formation que pour sensibiliser à l’AEWA. Le Kit de formation Voie de migration contient un CD-Rom comportant tout le matériel, publications et documents officiels de l’AEWA, ainsi que tout un module dédié à la communication.  Le Secrétariat a également fait un effort pour reproduire et réimprimer beaucoup des documents clés tels que le texte de l’Accord et du Plan stratégique en se servant du nouveau style maison de l’AEWA. Ainsi, les divers outils s’harmoniseront les uns avec les autres dans l’instrumentarium de l’AEWA. | | | | **OUI** | | | **NON** | |
| **TOTAL : Renforcement de la sensibilisation** | | **152 640 €** | | | | **0 €** | | |  | | | |  | | |  | |
| RÉSUMÉ  1. Communication interne  2. Communication externe  3. Renforcement de la capacité opérationnelle  4. Augmentation de la sensibilisation  **TOTAL :** | | 24 210 €  161 750 €  163 650 €  152 640 €  **502 250 €** | | | | 2 000 €  50 000 €  0 €  0 €  **52 000 €**  **(10% de 502 250 €)** | | |  | | | |  | | |  | |
|  | Fonds requis | | | | Fonds reçus | | | | |  | | |  | | |  | |

**4. PROPOSITION DE RÉVISION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION**

17. Considérant le tableau du stade de mise en œuvre du Plan d’action pour la communication 2006-2009, le Secrétariat estime clairement nécessaire de repenser et de mettre à jour la Stratégie de communication existante et d’entamer un processus de révision qui résultera dans un nouveau volet actuel et réaliste d’activités de communication prioritaires pour l’Accord. Celles-ci pourraient refléter les réalités, capacités et véritables ressources financières actuelles pour que les Parties contractantes, le Secrétariat et autres parties prenantes puissent entreprendre les activités de communication et de renforcement des capacités identifiées pour aider à la mise en œuvre de l’AEWA, notamment en ce qui concerne l’Article III de l’Accord et le chapitre 6 de son Plan d’action au niveau national, régional et international.

18. Comme le Quick Scan réalisé en 2004, qui a offert une base pour la Stratégie de communication existante et le Plan d’action pour la communication 2006-2009, le processus de révision devrait idéalement être réalisé par un consultant indépendant et impliquer étroitement le Secrétariat de l’Accord, le Comité technique, le Comité permanent et les correspondants nationaux CEPA désignés de la zone de l’Accord. Le Secrétariat estime également que ce processus de révision devrait être mieux soutenu grâce à l’établissement d’un groupe de travail sur la communication, l’éducation et la sensibilisation du public (CEPA), et la nomination d’un expert thématique sur la CEPA au sein du Comité technique de l'AEWA, pour travailler avec lui et aider à orienter la mise en œuvre et le processus de révision de la Stratégie de communication.

**Documents et activités clés à prendre en considération lors de tout processus de révision**

19. Sous réverse que les Parties contractantes acceptent une révision de la Stratégie de communication telle qu’adoptée par la Résolution 3.10 à la 5ème Réunion des Parties (MOP5), le Secrétariat estime important qu’un futur processus de révision tienne compte des documents stratégiques et activités de communication suivants :

**Plan stratégique 2009 - 2017**

20. Le Plan stratégique a pour objectif de fournir le contexte de la mise en œuvre de l’Accord, présentant une perspective à moyen terme, en déterminant la vision générale, les objectifs et les cibles pour une période de neuf ans. L’actuel Plan Stratégique a été développé pour la MOP4 et adopté par cette dernière avec la Résolution 4.7 en 2008. Il est valable pour une période de neuf ans, de 2009 à 2017, et l’un de ses objectifs (Objectif 4) est spécialement consacré à l’amélioration de la communication, de l’éducation et de la sensibilisation du public (CEPA). Il inclut en outre plusieurs activités prioritaires directement issues de l’actuel Plan d’action pour la communication 2006-2009.

21. Comme il est prévu que le Plan stratégique continue à fournir l’orientation générale cohérente et stratégique aux Parties contractantes, aux autres parties prenantes et au Secrétariat dans leurs efforts de mise en œuvre de l’Accord, toute révision de la Stratégie de communication doit tenir compte du Plan stratégique. En fait, les deux documents stratégiques doivent continuellement être mis en parallèle à chaque point de révision.

22. Le Plan stratégique souligne que le cœur de la conservation par la voie de migration est la collaboration et la coopération entre les parties prenantes le long de ces voies de migration, au plan national et international. La communication joue un rôle clé dans la stimulation et le soutien de cette collaboration et coopération internationale, et l’actuelle Stratégie de communication a bien saisi ces éléments. Les deux documents et chaque activité identifiée liée à la CEPA figurant dans chacun des documents doivent correspondre afin de permettre à l’AEWA de continuer à renforcer sa capacité à faciliter cette coopération à tous les niveaux.

**Tâches internationales de mise en œuvre - Inclusion de priorités CEPA**

23. Les Tâches internationales de mise en œuvre (IIT) établissent les priorités à moyen terme pour les activités de coopération internationale visant à la mise en œuvre de l’Accord et sont en premier lieu mises à jour par le Comité technique et adoptées à chaque Réunion des Parties pour une période de 3 ou 4 ans. Les IIT doivent également inclure les activités identifiées pour aider à la mise en œuvre de la Stratégie de communication ; les activités d’IIT prioritaires figurant au chapitre « Éducation et Information » doivent toujours inclure les activités identifiées dans le Plan d'action pour la communication.

**Processus de rapport national de l’AEWA – Surveillance de la mise en œuvre de la Stratégie de communication**

24. Depuis l’adoption du premier format de rapport national triennal pour l’AEWA par la MOP1, les Parties ont à plusieurs reprises reconnu l’importance des rapports nationaux comme étant des outils de surveillance de la mise en œuvre de l'Accord. On s'attend généralement à ce que la mise en œuvre de l’Accord et de son Plan d’action soit renforcée par un examen régulier de la mise en œuvre nationale au moyen d’un processus de rapport national. Le format de rapport national doit inclure des questions ciblées aidant aussi à la mise en œuvre de la Stratégie de communication au niveau national. Toute révision de la Stratégie de communication doit donc aussi tenir compte du processus national de rapport comme étant un moyen de surveiller la mise en œuvre de la Stratégie de communication et comme une façon potentielle de partager les informations liées à la CEPA, les connaissances et l’expérience acquise parmi les Parties à l’AEWA. Toute révision du format de rapport national triennal doit également considérer le maintien et l’extension éventuels des éléments des rapports pour surveiller la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

**Plan d’action pour l’Afrique et Initiative africaine**

25. Avec l’adoption de l’Initiative africaine par la MOP4 et le recrutement d’une coordinatrice désignée (rendu possible grâce à une contribution volontaire du gouvernement français) un Plan d’action (PoA) pour la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique est en cours de préparation. Il pourra éventuellement être adopté par la MOP5, et inclure des activités alignées sur le Plan stratégique 2009–2017 comme avec la Stratégie de communication. Il est prévu que la mise en œuvre du Plan d’action pour l’Afrique soit liée à la mise en œuvre de la Stratégie de communication en Afrique, notamment concernant l’Objectif 3 (renforcement des capacités) et qu’elle aide à y contribuer. Toute révision de la Stratégie de communication devra clairement être alignée sur les priorités et activités convenues par les Parties dans le cadre du Plan d’action pour l’Afrique, qui sera présenté pour considération d’adoption à la MOP5.

**Plans d’action internationaux par espèce**

26. La sensibilisation du public à la nécessité de protéger les espèces et leurs habitats, ainsi qu’aux dangers qui les menacent, et la compilation et la large diffusion de ces informations au niveau national et régional devront être à l’avenir des activités essentielles de conservation incluses dans la majorité, voire dans tous les Plans d’action par espèce (SSAP). À titre d’exemple, la sensibilisation des chasseurs, propriétaires terriens et agriculteur est déjà l’une des mesures de conservation décrite dans le Plan d’action pour l’Oie naine. L’intensification de la sensibilisation du public à la nécessité de protéger le Flamant nain et ses habitats, tout particulièrement aux alentours de sites critiques tels que le lac Natron est également considérée comme une mesure de conservation importante identifiée dans le SSAP de cette espèce. Cependant, il y encore bien plus à faire pour soutenir ces efforts de sensibilisation et les activités de Communication, Education et Sensibilisation (CEPA) devront faire, davantage encore, intégralement partie des mesures identifiées dans les SSAP pour la conservation des espèces et de leurs habitats. Non seulement une stratégie de communication révisée devra prendre en main ce besoin, mais elle devra également fournir un cadre au développement du matériel et des activités se rapportant à la CEPA, et des activités visant tout spécialement à soutenir et à guider les parties prenantes travaillant ensemble à la mise en œuvre des plans d’action par espèce.

**Projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d’Afrique-Eurasie**

27. L’un des principaux facteurs non prévus dans l’actuelle Stratégie de communication est l’impact général positif que le *Projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie* a eu sur la mise en œuvre de l’AEWA, ainsi qu’en termes de promotion et de mise en œuvre du concept de conservation par la voie de migration dans la région de l’AEWA. Le projet n’a pas seulement contribué à la mise en œuvre de la Stratégie de communication dans certaines régions, mais il a aussi développé le réseau et la capacité qui pourront, si les fonds le permettent, être utilisés dans les années à venir pour mener à bien certaines des activités de formation prévues (mais pas encore mises en œuvre) dans la Stratégie de communication d’origine. Par exemple, le Kit de formation Voie de migration (FTK) et l’Outil Réseau de sites critique (CSN) sont tous deux d’importants résultats du projet, qui demeureront extrêmement pertinents en tant qu’outils d’aide à la mise en œuvre de l’AEWA. Une révision de la Stratégie de communication devra tenir compte des résultats du Projet WOW et faciliter l’utilisation de ces deux principaux résultats du projet, et entretenir et renforcer le réseau établi à travers le projet Voie de migration.

**Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM)**

28. Une autre activité importante qui n’était pas prévue dans l’actuelle Stratégie de communication et qui a fortement aidé à accroître la sensibilisation à l’AEWA et à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs est la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM). Initiée par le Secrétariat de l’AEWA en 2006, la campagne mondiale a aidé à augmenter d’une façon sans précédent la sensibilisation à l’AEWA à l’intérieur comme à l’extérieur de la région de l’AEWA. Bien que le Secrétariat de l’AEWA ait pris en main le développement de la campagne annuelle, il s’agit d’une activité organisée conjointement avec le Secrétariat de la CMS qui reçoit le soutien de plusieurs autres partenaires clés de l’AEWA, y compris BirdLife International, Wetlands International, le Secrétariat du partenariat de la voie de migration d’Asie de l’Est-Australasie (EAAFP) et le PNUE. La JMOM est devenue une campagne internationale majeure de sensibilisation dédiée aux oiseaux migrateurs soutenue par les Nations Unies. En 2011, plus de 200 événements JMOM différents trouvant place dans 64 pays ont été enregistrés sur le site de la JMOM ([www.worldmigratorybirdday.org](http://www.worldmigratorybirdday.org) ) et la campagne a été couverte d’une manière sans précédent par les médias internationaux, également grâce à l’aide des partenaires.

**Partenariat Voie de migration pour la Conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats**

29. En juin 2010, les organisations partenaires du Projet WOW, à savoir Wetlands International, BirdLife International, le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides et le Secrétariat de l’AEWA ont signé un Mémorandum de coopération (MoC) pour poursuivre le partenariat établi sous le Projet WOW. L’objet du MoC est de traduire les résultats du WOW en un programme de collaboration à long terme à l’échelle de la voie de migration. Toute révision de la Stratégie de communication devra s’assurer que les activités prévues dans toute future Stratégie de communication tiendront compte du travail en cours et prévu par le Partenariat Voie de migration, et notamment du travail visant à établir et à consolider les deux principaux résultats du Projet WOW, c’est-à-dire l’Outil Réseau de sites critiques (CSN) et le Kit de formation Voie de migration (FTK).

**Projet de site Web de la famille de la CMS**

30. En tant que part de l’approche générale de la direction du Secrétariat de la CMS pour accroître l’efficacité et l’efficience de la famille de la CMS en tant que tout, et pour améliorer sa visibilité, ce qui est également stimulé par le processus de structure future, l’idée a été lancée de développer un site Web commun pour la famille de la CMS. L’idée a été élaborée plus avant lors de la retraite de la famille de la CMS, en mars 2011, à laquelle des membres du Secrétariat de l’AEWA ont également participé. Il a été convenu d’établir un groupe de travail de membres des Secrétariats basés à Bonn, dans l’objectif d’améliorer et de mieux harmoniser les sites Web de la Convention et des Accords. L’un des principaux résultats de ce processus, qui a été fortement soutenu par le Secrétariat de l’AEWA, était la reconnaissance du besoin de développer une plateforme commune basée sur le Web pour améliorer la communication sur les activités des différents Accords et de la Convention, et de montrer clairement leur relation les uns avec les autres.

31. Sous réserve de pouvoir en assurer le financement, la mise en œuvre de ce projet ambitieux demandera des inputs et temps considérables de la part de l’équipe de communications du Secrétariat. Toute révision de la Stratégie de communication devra donc prendre en considération le développement du nouveau site Web de la famille de la CMS et examiner tant les opportunités offertes que les conséquences qui en découlent.

**Coopération renforcée avec d’autres AEM sur la communication, l’éducation et la sensibilisation du public (CEPA)**

32. Dernier point mais non des moindres, une future révision de la Stratégie de communication devra également examiner attentivement les autres programmes internationaux CEPA existants et les autres Stratégies de communication actuellement mises en œuvre dans le cadre d’autres accords environnementaux multilatéraux (AEM). En d’autres termes, les futures activités de communication et de CEPA de l’AEWA ne devront pas être planifiées indépendamment les unes des autres, mais devront développer ce que d’autres AEM, et notamment celles liées à la biodiversité (par exemple la CBD, CITES, la CMS, la Convention de Ramsar sur les zones humides) ont fait pour établir et mettre en œuvre leurs activités et programmes CEPA individuels. Il existe déjà une expérience considérable dans le domaine de la CEPA et toute révision de la Stratégie de communication devra l’exploiter et permettre à l’AEWA de s’appuyer sur cette expérience, de coopérer et de s’y rapporter.

**5. Conclusion et recommandations**

33. Tenant compte du stade de mise en œuvre du Plan d'action pour la communication 2006 – 2009 et des autres développements importants depuis la MOP3, où la Stratégie de communication a été adoptée, le Secrétariat désire recommander qu’un processus de révision coordonné de la Stratégie de communication existante soit démarré à la MOP5. À cet effet, le Secrétariat soumet à cette réunion un avant-projet de résolution sur la « *Mise en œuvre et révision de la Stratégie de communication* », avec la demande de l’étudier et d’approuver sa transmission à la MOP5 pour examen *(*AEWA/MOP5 DR5).

34. L’objectif de la révision sera d’aligner la Stratégie sur les objectifs et activités du Plan stratégique 2009 – 2017 tel qu’adopté par la Résolution 4.7, et le Plan d’action pour l’Afrique si adopté dans le cadre de l’avant- projet de Résolution AEWA/MOP5 DR9[[1]](#footnote-1), et d’intégrer et tirer pleinement avantage des initiatives et outils existants tels que la campagne de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) et des résultats du Projet Wings Over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie.

35. En outre, le Secrétariat a le sentiment que la future mise en œuvre de la Stratégie de communication ainsi que sa révision pourraient être mieux soutenues, par le biais de l’établissement d’un groupe d’experts de la CEPA au sein du Comité technique, la nomination de correspondants nationaux CEPA et davantage de fonds spécifiquement réservés à la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

**Actions requises de la Réunion des Parties :**

1. Prendre note de ce rapport et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

2. Examiner et adopter l’avant-projet de Résolution sur la « *Mise en œuvre et révision de la Stratégie de communication* » (Doc. AEWA/MOP5 DR5).

1. Voir avant-projet de Résolution AEWA/MOP5 DR9 *Mise en œuvre de l’initiative africaine pour la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique* [↑](#footnote-ref-1)